



## Agenda

## Séance du lundi 25 janvier

### Lundi 1<sup>er</sup> février

-12h30 : Réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-15h : **Jean-Claude BONICHOT**, juge à la Cour de justice de l'Union européenne : « *La Cour de justice de l'Union européenne* ».

### Lundi 8 février

-15h : **Pascal SAINT-AMANS**, directeur du Centre de politique et d'administration fiscale de l'OCDE : « *La fiscalité internationale* ».

### Lundi 15 février

-15h : **Jean-Marc de LA SABLIERE**, Ambassadeur de France : « *Le Conseil de sécurité* ».

-17h30 : Conférence de **Sergeï GURIEV**, professeur d'économie à Sciences Po, ancien recteur de la Nouvelle École d'économie de Moscou (Fondation Éthique et Économie).

### Lundi 22 & lundi 29 février

Pas de séances

### Lundi 7 mars

-12h30 : Réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-15h : **Bruno LASSERRE**, président de l'Autorité de la concurrence : « *Le droit international de la concurrence* ».

-17h30 : Conférence de **Michel CAMDESSUS**, Gouverneur honoraire de la Banque de France (Fondation Éthique et Économie).

### Lundi 14 mars

-15h : **Hélène GAUDEMET-TALLON**, professeur émérite à l'université de Panthéon-Assas : « *Le droit de la famille et la mondialisation* ».

### Lundi 21 mars

-15h : **Bernard STIRN**, président de la section du contentieux du Conseil d'Etat : « *Le juge français et le droit international* ».

Après approbation du procès verbal de la séance du lundi 18 janvier, le président **Gilbert Guillaume** a fait procéder aux dépôts d'ouvrages.

**Pierre Delvolvé** a présenté deux ouvrages à ses confrères : de Nicolas Rousselier *La Force de gouverner, le pouvoir exécutif en France, XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles* (Paris, Gallimard, 2015, 827 p.) et sous la direction de Jean-Michel Eymery-Douzans, Xavier Bioy et Stéphane Mouton *Le règne des entourages, cabinets et conseillers de l'exécutif* (Paris, SciencesPo, 2015, 875 p.).

**Marianne Bastid-Bruguère** a présenté l'ouvrage de **Jean Auba**, correspondant de l'Académie (section Morale et sociologie), *Merci, Mémoires 1917-2012* (Bruges, impr. Aquaprint, 131 p.).

Le président **Gilbert Guillaume** a passé la parole à **Jean-Paul Costa**, président de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) de 2007 à 2011, qui a fait une communication sur l'institution qu'il a présidée.

Après avoir retracé la longue histoire de la Cour, créée en 1953 par la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales signée à Rome 3 ans plus tôt, l'orateur a dressé le bilan de l'activité et de l'influence de la CEDH et il a d'abord constaté avec satisfaction une diminution importante du nombre des requêtes pendantes (150 000 en 2006, 64 000 en 2011), puis il s'est félicité de la rareté des cas de résistance à l'exécution des décisions de la Cour, protectrice « des personnes contre les négligences et omissions des autorités, voire contre l'arbitraire étatique ». Sans nier que cette « juridiction qui a rendu depuis sa création plus de 20 000 arrêts, sans compter plusieurs centaines de milliers de décisions d'irrecevabilité, ait pu commettre des erreurs », il a souligné « l'influence profonde que sa jurisprudence a exercée sur l'ensemble des pays européens » dans de très nombreux domaines : droit au respect de la vie, interdiction de la torture, des traitements inhumains et dégradants et de l'esclavage moderne, liberté de presse, liberté religieuse, droit à des élections libres, etc.

Les arrêts de la CEDH sont toutefois loin de faire l'unanimité. Des Etats, telles la Turquie et la Russie, critiquent la Cour pour des décisions concernant par exemple Chypre, les Kurdes ou la Tchétchénie. Bien qu'elle s'efforce de tenir compte de l'évolution des mœurs (droits des transsexuels, droit des homosexuels à l'adoption, droit à l'IVG, etc.) la Cour se voit également reprocher son manque de hardiesse interprétative par des représentants de la société civile. Les difficultés auxquelles est confrontée aujourd'hui la CEDH tiennent à la crise multiforme que nous connaissons aujourd'hui : « celle de la liberté face aux besoins de sécurité, largement induits par le terrible fléau du terrorisme, celle des juridictions internationales face au retour du souverainisme juridique, celle des finances et de l'économie au détriment de l'Etat providence et des droits sociaux, celle enfin, particulièrement sensible, de l'Europe et de la construction européenne ». C'est toutefois sur une note optimiste qu'a conclu l'orateur, rappelant que la Cour pouvait se targuer d'avoir rapproché les systèmes juridiques en Europe, et aussi qu'en dépit des critiques, aucun Etat ne s'en était jamais désengagé.

À l'issue de sa communication, **Jean-Paul Costa** a répondu aux questions que lui ont posées **Pierre Delvolvé**, **François d'Orcival**, **Mireille Delmas-Marty**, **Bruno Cotte**, **Jean Mesnard**, **Yves Gaudemet**, **Emmanuel Le Roy Ladurie**, **Jean-Claude Trichet**, **Philippe Levillain** et **Michel Forget**.

## Dans la presse et sur les ondes

- **Jean Tirole**, avant la COP21 : « Sauver la planète vaut bien 2% de pouvoir d'achat », dans *Les Echos* du mardi 24 novembre. Extrait : « Soyons réalistes, l'accord de Paris est déjà bouclé dans ses grandes lignes. Il ne contiendra pas l'essentiel : la création d'un prix mondial du carbone. Un système de prix est le meilleur outil économique pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, via une taxe carbone ou un système de droits d'émission négociables sur le marché. Il est généralement plus efficace d'agir par des prix que par des interdictions ou des réglementations. Il y a deux méthodes. Première méthode : il faut d'abord évaluer la quantité maximale de carbone à émettre pour ne pas dépasser 2 degrés de réchauffement. Cette quantité serait répartie entre les différents pays, avec un marché international de droits d'émission. Deuxième méthode : il faut créer un prix du carbone, qui monte progressivement. Quelle que soit la solution, on sait bien sûr qu'on va se tromper : les technologies vont parfois plus vite que prévu (comme pour le solaire), parfois moins vite. Mais le prix du carbone est un outil efficace et souple. »

- **Jean Tirole**, après la COP21, analyse le texte adopté, dans *L'Opinion* du lundi 14 décembre. Extrait : « La COP21 se devait de déboucher sur un accord efficace, juste et crédible. Mission accomplie ? L'accord annoncé est ambitieux. Malheureusement, dans les faits, le compromis est bien en deçà de l'ambition et nous ne sommes guère plus avancés qu'il y a 6 ans. Question efficacité, dans la lutte contre le réchauffement climatique, la tarification du carbone, recommandée par la très grande majorité des économistes et de nombreux décideurs, mais chiffon rouge pour le Venezuela et l'Arabie Saoudite, a été enterrée dans l'indifférence générale par les négociateurs, compromettant sérieusement la réalisation de l'objectif climatique, comme le note la Fondation Nicolas Hulot. Et pourtant, il faut un prix universel du carbone compatible avec l'objectif des 1,5 ou 2° C. Les propositions visant des prix différenciés selon les pays non seulement ouvrent une boîte de Pandore (qui paiera quoi ?) mais surtout ne sont pas écologiques. La croissance des émissions viendra des pays émergents et pauvres, et sous-tarifé le carbone dans ces pays ne permettra pas d'atteindre l'objectif ; d'autant qu'un prix élevé du carbone dans les pays développés encouragera la localisation des productions émettrices de GES dans les pays à bas prix du carbone, annihilant ainsi les efforts faits par les pays riches. »

- **Jean-Robert Pitte** : « Sortir de l'impasse politique », dans *L'Opinion* du mercredi 20 janvier. Extrait : « Regardons la réalité en face : l'Union européenne est plutôt moins technocratique, bureaucratique et encadrée que la France. Nos obèses Codes du travail (3400 pages) et de l'éducation (2400 pages) sont des entraves à toute possibilité de nous réformer, à toute imagination, à toute initiative privée. [...] Sans une libéralisation de notre économie et du fonctionnement général de notre pays, jamais n'entreront en action les forces vives qui y sommeillent, jamais l'imagination ne se débridera. Que l'État se concentre sur ses fonctions régaliennes (la police, la justice, l'armée, la diplomatie) en confiante coopération avec nos partenaires européens, ce qui est le bon moyen de réaliser des économies d'échelle. Nos services publics, Éducation nationale, universités comprises, recherche, sécurité sociale, politique de l'emploi, ministère de la Culture, etc. fonctionnent-ils si bien que cela et à la satisfaction générale ? Doit-on se louer de l'encadrement encore très fort d'une grande partie de notre agriculture, de nos entreprises de transport (SNCF, Air France), de La Poste, de la santé, du secteur de l'énergie, de l'audiovisuel public ? L'ensemble coûte les yeux de la tête et aboutit à des prélèvements obligatoires de 45%, soit dix points de plus que la moyenne des autres pays de l'OCDE et à des dépenses publiques qui s'élèvent à 56% du PIB, lorsqu'on y inclut les intérêts d'une dette qui représente l'équivalent du PIB ! »

- **Jean-Claude Trichet** a accordé au cours du mois de décembre trois interviews respectivement à *CNN*, à *CNBC* et à *Nikkei*. Extrait de celle publiée en janvier par le quotidien économique japonais : « We have more or less the same problem in the advanced economies on both sides of the Atlantic. So whether you are in Europe or the US, whether you are in the Euro area or out of the Euro area, you see the same kind of uneasiness in our people. Our fellow citizens are probably considering that the world is changing too rapidly: globalization is asking us to restructure very rapidly, science and technology change all production processes, the aging of the population is also calling for difficult decisions. As you said on top of that we have in Europe the problem of the refugees... But all taken into account the main problem by far is the issue of mass unemployment. Contrary to a frequent but, in my opinion, wrong remark, the people are not saying 'we have no confidence in Europe', because I see that the absence of confidence is even more acute vis-à-vis national institutions, national governments and national parliaments, than it is vis-à-vis the European parliament and the European institutions. So it is more a generalized absence of confidence vis-à-vis all leaders and all institutions. It reinforces my conviction that we have to solve very urgently the mass unemployment problem. »

- **Thierry de Montbrial** était l'invité de Paul Amar, dans l'émission "Paris-Jaffa" sur *i24news*, le mercredi 20 janvier. Il s'y est exprimé sur la géopolitique au Moyen-Orient et a notamment déclaré : « Il faudra peut-être 10 ou 20 ans pour éradiquer Daesh. »

## À savoir

- A l'invitation de François Germinet, président de l'Université de Cergy-Pontoise, **Yvon Gattaz** donnera ce jour, mardi 26 janvier, dans cette université, une conférence intitulée « Goût d'entreprendre et création d'entreprise », en présence et avec la participation d'Anne-Sophie Barthez, présidente de l'Université Paris-Seine, et de Daniel Filatre, recteur de l'Académie de Versailles. Cette conférence sera suivie d'un débat et du témoignage de 4 jeunes entrepreneurs, puis du Forum des étudiants et entrepreneurs organisé par l'association Jeunesse et